

NUNAVIK



ᓇᓱᕕᒃ

01.01

ᓇᓱᕕᒃ
ᓇᓱᕕᒃ

Premiere Issue:
Our land, our future

L'Édition première :
Notre terre, notre futur



▷σ^b b^a f^c

Table of Contents

Tables des matières

ഡോക്ടറും ബാബു ആര്യൻ സുജയൻ
ഡോക്ടർ കെ.പി. ദാഖല:
Lisa Koperqualuk,
Makivik Corporation,
3rd floor, 1111 Dr. Frederik-Philips,
St. Laurent, QC H4M 2X6
email: koperqualuk@makivik.org

Events leading to the James Bay and Northern Quebec Agreement (JBNQA) An Historical Overview03

Events that took place after the signing of the JBNQA	
The James Bay and Northern Quebec Agreement	..05
A new round of negotiations06
The Nunavik Commission Approach08
The Negotiators	
Daniel Bienvenue10
Donat Savoie11
Minnie Grey14
Harry Tulugak16
Maggie Emudluk18

Événements menant à la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ)	1
Aperçu historique	3

Événements survenus après la signature de la CBJNQ	
Convention de la Baie James et du Nord québécois	05
Nouvelle ronde de négociations	06
Approche de la Commission du Nunavik	08
Les négociateurs	
Daniel Bienvenue	10
Donat Savoie	11
Minnie Grey	14
Harry Tulugak	16
Maggie Emudluk	18

Welcome to the first edition of this newsletter on the negotiations toward a Nunavik Government! It is hoped that this newsletter, which will appear as a quarterly publication, will serve to inform the public and the various government departments of the negotiations process between the Government of Canada, Government of Quebec, and Makivik Corporation. This first edition, as an introduction, begins with the history of the efforts that have been made over the past 30 years by the Northern Quebec Inuit and the two governments. In the next edition we will expect to read more about the signed Negotiations Framework Agreement for Nunavik and from the negotiators themselves.

Please forward your comment
and/or questions to:

Lisa Koperqualuk,
Makivik Corporation,
3rd floor, 1111 Dr. Frederik-Philips,
St. Laurent, QC H4M 2X6
email: koperqualuk@makivik.org

Nous vous souhaitons la bienvenue à cette première édition de notre bulletin d'informations portant sur les négociations vers un gouvernement autonome au Nunavik. Nous espérons que ce bulletin qui sera publié à tous les trimestres, servira à informer le public ainsi que les différents services gouvernementaux concernant les démarches des négociations entre le Gouvernement du Canada, le Gouvernement du Québec et la société Makivik. Cette première édition résume en quelque sorte toutes les démarches qui ont été entreprises par les Inuit du Nord du Québec ainsi que par les gouvernements depuis les 30 dernières années. Dans la prochaine publication, nous élaborerons davantage sur l'Entente-cadre de négociation du Nunavik signée en juin 2003 et présenterons un mot des négociateurs eux-mêmes.

S'il-vous-plaît, faites parvenir tout commentaire et/ou question à :
Lisa Koperqualuk,
Société Makivik,
3e étage, 1111, boul. Dr.-Frederik-Philippe,
Saint-Laurent (PQ) H4M 2X6
courriel : koperqualuk@makivik.org

ՀՐԻ Վ. ԺՎՇ
ԸՆԴՀԱՆՈՒՐ ՏԵՂՄԱՆԱԿԱՆ ԽՈՎԱՅՐ



$$\Lambda \mathcal{E}^c \subset \Delta \sigma \Lambda \dot{\sigma}^c$$

አለምና የሚከተሉት ስራዎችን በመስጠት እንደሆነ የሚከተሉት ስራዎችን በመስጠት እንደሆነ

An Historical Overview

The struggle for self-government by the Inuit of Nunavik traces its origins to the first visits to the region by Europeans.

At the time, Inuit were clearly a self-governing society, and they were in control of their resources, their day-to-day lives, and their destiny. However, unbeknownst to them, the European explorers were laying claim to their land and vast tracks of what is now Canada on behalf of the King of England. This territory became known as Rupert's Land, the control of which was handed over to the Hudson's Bay Company. Many years later, much of this area was transferred to the newly constituted Dominion of Canada, and became known as the Northwest Territories. A few more decades

Aperçu historique

La lutte pour l'autonomie politique par les Inuit du Nunavik remonte aux premières visites de la région par les Européens.

À ce moment-là, il était clair que les Inuit étaient autonomes et qu'ils contrôlaient leurs ressources, leur vie quotidienne et leur destinée. Toutefois, à leur insu, les explorateurs européens revendiquaient, au nom du roi d'Angleterre, des droits sur leurs terres ainsi que sur de vastes étendues de ce qui est maintenant le Canada. Ce territoire prit le nom de Terre de Rupert, dont le contrôle fut cédé à la Compagnie de la Baie d'Hudson. Plusieurs années plus tard, la majeure partie de cette région fut transférée au Dominion du Canada nouvellement constitué et prit le nom de Territoires du Nord-Ouest. Après quelques décennies, la région connue



CL₂D₄ Αλ^ες_εΓ₄ΔΛ₃Σ₁^εΓ₁ ΔΔΔ₄
α_εΓ₃Γ₂Δ₂Γ₁σ_ε Γ₁ σ_ε Ε₁Δ₁Σ₁Γ₁ CL₁Γ-
Δ₁ Δ₁Γ₁Γ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε Δ₁Γ₁Γ₁σ_ε σ_ε Δ₁Γ₁-
Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε, Δ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε Δ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε
ΔΔ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε. Δ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε ΔΔ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε
ΔΔ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε Δ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε Δ₁Δ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε
Δ₁Δ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε, Δ₁Δ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε ΔΔ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε
ΔΔ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε Δ₁Δ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε, Δ₁Δ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε
ΔΔ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε Δ₁Δ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε, Δ₁Δ₁Γ₁Δ₁σ_εσ_εΓ₁ σ_ε

ΔμΔ' ከንሰኑበትና σΓJc ፈሳኔበትና-
σተኞች ይመልከርናርፈናበትና ሃላፊነት ገዢነት
ና ተደራሱትና ዕቅድ ስምምነት የሚያስፈልግ ይገልጻል.

passed and the area that is now known as Nunavik was added to the Province of Quebec in what is known as the 1912 Extensions Act.

Throughout such jurisdictional changes the Inuit of Nunavik were not informed or consulted about the status of their territory, though they remained a self-governing society with full control over the decisions affecting their lives.

All this changed in the years following World War II when the federal government made a concerned effort to organize Inuit into communities and to exercise its authority in the North. This initiated a process which steadily usurped Inuit their independence and ability to function as a self-governing society. The scope of this process was further expanded in the 1960's when the Government of Quebec established its presence in Nunavik and proceeded to exercise its powers and jurisdiction in the territory.

As a result of these developments, Inuit had lost much of their ability to function as a self-governing society, and being conscious of this it was obvious to them that the time had come to take control of their destiny, and reassert themselves as a self-governing society. At first they attempted to voice their concerns and work towards their objective through the Federation of Cooperatives. However, in the early 1970's, the Inuit of Nunavik realized that they needed an organization with a broader political mandate: the Northern Quebec Inuit Association was born.

The main objective of this association was to negotiate some sort of regional government for

maintenant sous le nom de Nunavik fut ajoutée à la province de Québec en vertu de l'Extensions Act de 1912.

Tout au long de tels changements juridictionnels, les Inuit du Nunavik ne furent pas informés ou consultés au sujet du statut de leur territoire, bien qu'ils demeuraient une société autonome avec plein contrôle sur les décisions touchant leur vie.

Mais tout cela changea dans les années suivant la Deuxième Guerre mondiale lorsque le gouvernement fédéral fit un effort concerté pour regrouper les Inuit dans des collectivités et exercer son autorité dans le Nord. Ces décisions furent à la source d'un processus qui usurpa progressivement l'indépendance des Inuit et leur capacité de fonctionner en tant que société autonome. L'étendue de ce processus se poursuivit encore plus dans les années 1960 lorsque le gouvernement du Québec établit sa présence au Nunavik pour y exercer ses pouvoirs et sa compétence.

Ces développements entraînèrent la perte quasi-totale de la capacité des Inuit de fonctionner comme société autonome. Conscients de cet état de fait, il leur devenait évident que le moment était venu de prendre en mains leur destinée et de réaffirmer leurs droits à une société autonome. Ils tentèrent tout d'abord de faire entendre leurs préoccupations et d'atteindre leur objectif par le biais de la Fédération des coopératives. Toutefois au début des années 1970, les Inuit du Nunavik réalisèrent qu'ils devaient avoir une organisation dotée d'un mandat politique plus étendu : l'Association des Inuit du Nouveau-Québec était née.

Le principal objectif de l'Association était de négocier une certaine forme de gouvernement régional pour le

ԳՐԻ Վ ՁՎ ԸՆԴՀԱՆՈՒՐ ՏԵՇԱՅԻ ԽՈՎԱԿԱՆ ՀԱՅԱՍՏԱՆԻ ՀԱՆՐԱՊԵՏՈՒԹՅՈՒՆ

Nunavik and seek adequate representation in the Quebec National Assembly and the Canadian Parliament.

Coincidentally, Quebec announced it planned to proceed with the James Bay hydro electric project not long after the creation of the new Inuit association.

Events that took place
after the signing of the
JBNQA

The James Bay and Northern Quebec Agreement

The Northern Quebec Inuit Assoc-

ation quickly implicated itself in the negotiations of a land claims agreement brought on by the hydro-dam development. The fledgling association employed the negotiations to pursue its original objective of establishing some sort of regional government and furnishing Inuit with real decision-making powers.

However, at the time, Quebec was unsure about concentrating so much power in one body and resisted the idea of self-government for Inuit. Inuit negotiators settled for a land claims agreement that fell short of providing a unified system of government organizations. Eventually, the land claims negotiations focused on the creation of the Kativik School Board, the Kativik Regional Government, Kativik Health and Social Service Council, as well as other boards and organizations. Although Inuit were the architects of these non-ethnic bodies, these institutions are open to the participation of residents of the territory, Inuit and non-Inuit alike.

The Inuit negotiators intended

Nunavik et de rechercher une représentation adéquate à l'Assemblée nationale du Québec et au Parlement du Canada.

Par coïncidence, le gouvernement du Québec annonçait son intention de procéder au projet hydroélectrique de la baie James peu de temps après la création de la nouvelle association inuite.

Événements survenus après la signature de la CBJNQ

Convention de la Baie James et du Nord québécois

L'Association des Inuit du Nouveau-Québec se lança rapidement dans les négociations d'un accord de revendication territoriale provoqué par le développement hydroélectrique. L'association naissante se servit des négociations en vue de poursuivre son objectif original d'établir une certaine forme de gouvernement régional et de donner aux Inuit de réels pouvoirs de prise de décisions.

À ce moment-là, toutefois, le Québec hésitait à concentrer de tels pouvoirs au sein d'un seul organisme et résistait à l'idée d'un gouvernement autonome pour les Inuit. Les négociateurs inuit acceptèrent un accord de revendication territoriale qui ne répondait pas à la prestation d'un système unifié d'organisations gouvernementales. En fin de compte, les négociations sur les revendications territoriales portèrent sur la création du conseil scolaire du Kativik, du gouvernement régional du Kativik, du Conseil de la santé et des services sociaux du Kativik, ainsi que de plusieurs autres conseils et organisations. Bien que les Inuit soient les architectes de ces organismes non ethniques, ces institutions sont





ԼՇՌ ԾՊԾԾ եՑԼԿՇԸՆԴՀԵ ԳԱԱԿԾԸԾԸ
ՃԹԾԾ ՃՐԼԿՎԲԱՑԵՐԸՆԴՀԵ ԱՑԽԵՔ-
ԸՆԴՀՈՒՏԾԸԾԸԾԸ ԱԱԾՎԵ ԱՑԽԵՔՎԵՆԴԵՆԸ.
ԳԵՐՄԱՆԱՆԴՈՒՆ ԱՑԽԵՔՎԵՆԴԵ եՑԹՈՒԿԵՆ-
ԸՆԴՀԵԼՈՒՄԵ ԳԱՐԾԾԾԸԾԸԾԸ ՃԹԾԾ
ՅԱԱԼՐ ԺՐԾԾԸԾԸԾԸԾԸ 1991Ր.

ო დემონების გასტურები ადამი ც ძებ
მასალე ხ ხელის გავრცელების გამო და
კადერების გა ხელის გამო და

to regroup all these institutions under one government headed by an elected assembly. The Inuit were not overly worried about this particular shortcoming in the James Bay and Northern Quebec Agreement because they believed that the various institutions that would be set up for their benefit would work together to implement a unified system of government for Nunavik. As time passed the individual organizations took on a life of their own. The region's decision-making powers became fragmented — they were divided up among autonomous organizations which sometimes worked independently of each other.

In the years following the signing of the James Bay and Northern Quebec Agreement, there were a number of initiatives to bring the organizations closer together, but their efforts did not take root.

ouvertes à la participation de tous les résidents du territoire, qu'ils soient Inuit ou non.

Les négociateurs inuit pensaient regrouper toutes ces institutions dans un seul gouvernement dirigé par une assemblée élue. Les Inuit n'étaient pas préoccupés outre mesure par cette faiblesse particulière de la Convention de la Baie James et du Nord québécois car ils croyaient que les diverses institutions qui verraien le jour à leur avantage travailleraien ensemble à la mise en œuvre d'un système unifié de gouvernement pour le Nunavik. Le temps passant, les organisations individuelles s'organisèrent par elles-mêmes. Les pouvoirs de prise de décisions de la région se fragmentèrent – ils se divisèrent entre les organisations autonomes qui travaillaient parfois indépendamment les unes des autres.

Dans les années qui suivirent la signature de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, plusieurs initiatives





A new round of negotiations

The Quebec Government had held hearings at the National Assembly in 1983, whereby in response to various presentations at the Commission, then Premier René Lévesque invited the Inuit of Nunavik to come together to develop and submit proposals for new self-government arrangements for their region.

The institutions in Nunavik, after having concluded that the region's decision-making powers were too fragmented, began to pursue negotiations for the creation of a Nunavik Government. While they handled the negotiations, the process was hindered by the complexity of the multiple institutions involved in the process. Another approach was then pursued, led by a group of individuals mandated directly by the people through a referendum. Within two years six people were elected to develop a draft constitution for a Nunavik Government, a group which became known as the Nunavik Constitutional Committee (NCC).

For the next two years, the NCC consulted the people and carefully developed provisions for Nunavik's draft constitution. The draft constitution and the extension of NCC's mandate were formally approved by the people of Nunavik in a second referendum held in 1991.

Shortly after this referendum, the NCC entered into low-key negotiations with Quebec on the creation of Nunavik Assembly and Government. Although these negotiations made some progress, they were interrupted by political discussions surrounding the Charlottetown Accord and efforts to

virent le jour. Elles visaient à resserrer les liens entre les organisations, mais leurs efforts furent vains.

Nouvelle ronde de négociations

Le gouvernement du Québec avait tenu des audiences à l'Assemblée nationale en 1983 par lesquelles, en réponse aux diverses présentations faites à la Commission, le premier ministre d'alors René Lévesque invitait les Inuit du Nunavik à élaborer et à soumettre des propositions d'entente pour un nouveau gouvernement auto-nome à l'endroit de leur région.

Les institutions du Nunavik, après en être venues à la conclusion que les pouvoirs de prise de décision de la région étaient trop fragmentés, commencèrent à entreprendre des négociations pour la création d'un gouvernement nunavikois. Alors qu'elles s'occupaient des négociations, le processus était entravé par la complexité des nombreuses institutions qui y participaient. On adopta alors une autre approche, dirigée par un groupe de personnes qui avait été directement mandaté par la population au moyen d'un référendum. En moins de deux ans, six personnes étaient élues en vue d'élaborer une ébauche de constitution pour un gouvernement du Nunavik, groupe qui devint connu sous le nom de Comité constitutionnel du Nunavik (CCN).

Pendant les deux années qui suivirent, le CCN consulta la population et élabora soigneusement des dispositions en vue d'une ébauche de constitution pour le Nunavik. Cette ébauche de constitution et la prorogation du mandat du CCN étaient approuvés officiellement par la population du Nunavik lors d'un deuxième référendum tenu en 1991.



reform the Canadian Constitution. The NCC had to wait until the spring of 1994 before Quebec was ready to resume the Nunavik negotiations. Quebec appeared to be especially serious about the process, and appointed a negotiator. Overtures were made to the federal government, and soon tripartite negotiations were under way.

There was some further progress during these particular negotiations, unfortunately, and despite the considerable process that had been realized in these negotiations, the negotiation process was sidetracked by the events surrounding the 1995 Quebec referendum on sovereignty. The interest in keeping negotiations moving forward dissipated and the project was left in limbo. But not for too long.

Peu de temps après ce référendum, le CCN entamait des négociations discrètes avec Québec pour la création d'une assemblée et d'un gouvernement au Nunavik. Bien que ces négociations connurent un certain succès, elles furent interrompues par des discussions politiques entourant l'Accord de Charlottetown et les efforts de réforme de la constitution canadienne. Le CCN dût alors attendre jusqu'au printemps 1994 avant que Québec soit prêt à reprendre les négociations avec le Nunavik. Québec semblait prendre spécialement au sérieux le processus et nomma un négociateur. On fit des ouvertures au gouvernement fédéral et des négociations tripartites débutaient peu après.

Pendant ces négociations particulières, on assista à des progrès. Malheureusement, et en dépit du processus considérable qui avait été





Efforts to negotiate new governmental arrangements began anew at a meeting between the Makivik President Zebedee Nungak and Premier Lucien Bouchard in June 1997. The two leaders mused the possibility of restarting the negotiations, and the idea of adopting a commission approach to make headway on this issue was discussed between them.

The idea of using a commission to develop proposals for a Nunavik Assembly and Government added an extra step to the overall negotiation process, but people were mindful of the success enjoyed by the “commission approach” in preparing for the creation of the new territorial government for Nunavut and the Home Rule Government in Greenland.

The Premier approved of the commission approach in principle several months later in a September meeting with Nunavik Leaders in Kangiqsualujjuaq. By December of 1997, Quebec officials from the Secrétariat aux Affaires autochtones had been mandated to negotiate the necessary Political Accord for the establishment of a Nunavik Commission. The federal government joined the discussions, and negotiations on the content of a political accord were soon underway.

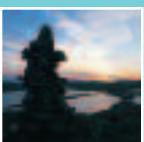
The Accord was signed on November 4, 1999. The Political Accord provided the basis for the establishment of a commission with representatives from Nunavik, Quebec, and the federal government. The commission would have

réalisé au cours de ces négociations, le processus de négociation fut mis de côté en raison des événements entourant le référendum du Québec sur la souveraineté en 1995. L'intérêt à faire progresser les négociations se dissipait et le projet fut laissé en suspens. Mais pas pour très longtemps.

Les efforts en vue de négocier une nouvelle entente gouvernementale débutèrent de nouveau lors d'une rencontre entre le président de Makivik Zebedee Nungak et le premier ministre Lucien Bouchard en juin 1997. Les deux leaders songèrent à la possibilité de reprendre les négociations et discutèrent de l'idée d'adopter une approche par commission pour faire avancer la question.

L'idée de faire appel à une commission pour élaborer des propositions en vue d'une assemblée et d'un gouvernement au Nunavik ajoutait une autre dimension au processus global de négociations, mais la population était consciente du succès dont jouissait l'« approche par commission » pour préparer la création d'un nouveau gouvernement territorial au Nunavut et d'un gouvernement autonome au Groenland.

Le premier ministre approuva l'approche de principe d'une commission plusieurs mois plus tard lors d'une réunion en septembre avec les leaders du Nunavik à Kangiqsualujjuaq. En décembre 1997, les représentants du Secrétariat aux Affaires autochtones du Québec étaient mandatés pour négocier l'accord politique nécessaire visant la création d'une commission au Nunavik. Le gouvernement fédéral se joignait aux discussions, et les négociations sur le contenu d'un accord



the mandate to come up with recommendations on the design of the Nunavik Government; it immediately began its work and tabled a complete set of recommendations on April 5, 2001.

Once tabled, the Nunavik Commission Report was distributed in three languages to all Nunavik communities and to every household. In September 2001, Makivik arranged for a tour of all communities in order to inform the people on the content of the Report. Following the information tour, Makivik arranged for a Nunavik Government Conference with over seventy delegates from every community that agreed to give the mandate to negotiate the creation of a new form of government.

With this mandate to negotiate, Makivik approached the governments of Canada and Quebec and together, they developed a Framework Agreement that set out the process and principles for negotiating the Nunavik Assembly and Government.

The Negotiation Framework Agreement was finalized during the winter and spring months of 2003, and was signed by Quebec, the federal government and Makivik Corporation by July 2003. Discussions and meetings continue on a regular basis, to the point that an agreement-in-principle is foreseeable in the near future.

politique débutaient peu après.

L'Accord était signé le 4 novembre 1999. L'Accord politique offrait le fondement de création d'une commission composée de représentants provenant du Nunavik, du Québec et du gouvernement fédéral. La Commission, qui avait pour mandat de faire des recommandations relativement à la conception d'un gouvernement au Nunavik, commença immédiatement ses travaux et déposa un ensemble complet de recommandations le 5 avril 2001.

Une fois déposé, le rapport de la Commission du Nunavik a été distribué en trois langues dans toutes les collectivités du Nunavik et dans chaque maison. En septembre 2001, Makivik organisait une tournée de toutes les collectivités afin d'informer la population du contenu du rapport. Après cette tournée d'information, Makivik organisa une conférence sur le gouvernement du Nunavik avec plus de 70 délégués provenant de chaque collectivité qui acceptèrent de donner à un organisme le mandat de négocier la création d'une nouvelle forme de gouvernement.

Pourvu de ce mandat de négocier, Makivik approcha les gouvernements du Canada et du Québec et, ensemble, ils élaborèrent un accord cadre qui fixait le processus et les principes de négociation pour une assemblée et un gouvernement au Nunavik.

L'Entente-cadre de négociation a été peaufinée pendant les mois d'hiver et de printemps 2003, et signée par le Québec, le gouvernement fédéral et la Société Makivik en juillet 2003. Les discussions et les réunions se poursuivent sur une base régulière, au point qu'on peut entrevoir une entente de principe dans un proche avenir.



The Negotiation Team

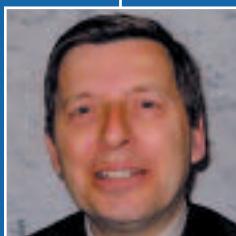
This section is an introduction to the members of the negotiating team, namely Daniel Bienvenue from the Government of Quebec, Donat Savoie from the Federal Government, and three Inuit from Nunavik namely Minnie Grey, Harry Tulugak, and Maggie Emudluk.

L'équipe de négociation

Cette section vous présente les membres de l'équipe de négociation, notamment Daniel Bienvenue, du Gouvernement du Québec, Donat Savoie du Gouvernement du Canada ainsi que Minnie Grey, Harry Tulugak et Maggie Emudluk, trois inuit du Nunavik.

Co \diamond ⊢ c \wedge ⊢ o \wedge \bot

Daniel Bienvenue



კორპუსის სამსახურის მიერ 1981 წლის 1 იანვრის დღის მიზანით
Université de Moncton, St-Louis-Maillet campus

Mr. Daniel Bienvenue, trained as an economist, began working for the government of Quebec in 1981, after having taught Economics at the Université de Moncton, St-Louis-Maillet campus.

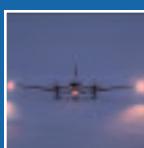
Following a stint in the Quebec Bureau of Statistics, Mr. Bienvenue occupied various positions in Quebec's Department of Finance over a 15-year period, most notably in the fields of economic analysis and forecasting and federal-provincial relations. In the spring of 2001, he was named to the Executive Council of the Quebec government's Secretary General as Assistant Secretary (Assistant Deputy Minister) before being promoted to Associate Secretary General responsible for priorities and strategic projects in the fall of 2001.

Among the highlights of his career, Mr. Bienvenue was deeply involved in negotiating the agreement known as "La Paix des braves" between the Quebec government and the Quebec Cree as well as the "Sanarrutik" agreement with Quebec's Inuit population. He was mandated as negotiator for the Nunavik government in the fall of 2002.

Économiste de formation, M. Daniel Bienvenue est entré au service du gouvernement du Québec en 1981 après avoir enseigné l'Économie au campus St-Louis-Maillet de l'Université de Moncton.

Après un séjour au Bureau de la Statistique du Québec, monsieur Bienvenue a œuvré pendant plus de quinze ans dans diverses fonctions au ministère des Finances du Québec, notamment en analyse et prévision économiques de même que dans le domaine des relations fédérales — provinciales. Au printemps 2001, il était nommé au ministère du Conseil exécutif à titre de secrétaire adjoint (sous-ministre adjoint) auprès du Secrétaire général du gouvernement avant d'être promu secrétaire général associé, responsable des Priorités et des projets stratégiques à l'automne 2001.

Dans le cadre de ses fonctions, monsieur Bienvenue a été étroitement associé à la conclusion de l'Entente dite de « La Paix des braves » entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec, de même qu'à l'Entente « Sanarrutik », cette fois avec les Inuit du Québec. Il fût nommé au poste de négociateur pour le gouvernement du Nunavik à l'automne 2002.



፳፻፲፭
Donat Savoie

1977-го г. по 1988, годы
погибшим в годы Великой Отечественной войны
и ветеранам боевых действий в Афганистане
всего 114 человек. Всего ветеранов боевых
действий в Афганистане - 114 человек.

1987 ፳፻፸፭ ዓ.ም. ከ፻፷፭ ዓ.ም. በ፻፷፭ ዓ.ም.

Donat Savoie was born in Montreal and obtained in 1969 its Maîtrise des Arts (Anthropologie) from the Université de Montréal. His Masters thesis was on the youth of George River (Kangiqsuajujuaq) in Northern Quebec where he did 8 months of fieldwork.

Soon thereafter, he joined the Department of Indian Affairs and Northern Development (DIAND). He did a scientific analysis and editing of Emile Petitot's ethnographic and geographical materials who spent the years 1862-1882 amongst the Dene of the Northwest Territories. He then published two books on the work of Petitot and various articles.

From 1977 to 1988, he was Director of Scientific and Circumpolar Affairs at DIAND, responsible for the Northern Scientific Training Grants Program and the development of relations with other circumpolar countries leading to co-operation agreements in science, policy and the environment.

In 1987, he was Head Organizor for the federal government for the visit of his Holiness Pope John Paul II Fort Simpson, N.W.T.

Under the Executive Interchange Program of the Public Service of Canada, he worked as Senior Advisor to Mary Simon, the

Donat Savoie et né à Montréal. Il a obtenu sa Maîtrise des Arts (Anthropologie) de l'Université de Montréal en 1969. Sa thèse de maîtrise portait sur les jeunes de George River (Kangiqsuaajjuuaq) dans le Nord québécois où il a effectué des recherches sur le terrain pendant huit mois.

Peu après, il s'est joint au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC). Il a fait une analyse scientifique et une revue des documents ethnographiques et géographiques d'Émile Petitot qui a vécu entre 1862 et 1882 chez les Dénés des Territoires du Nord-Ouest. Il a ensuite publié deux livres sur le travail de Petitot et des articles divers.

De 1977 à 1988, il était le directeur des Affaires scientifiques et circumpolaires à l'AINC, où il était responsable du Programme de subventions à la formation scientifique dans le Nord et de l'établissement de relations avec d'autres pays circumpolaires menant à des accords de coopération scientifique, politique et environnementale.

En 1987, il était le directeur organisationnel du gouvernement fédéral pour la visite du Pape Jean-Paul II à Fort Simpson, T.N.-O.

Le programme de permutation des cadres de la fonction publique fédérale lui a permis d'agir à titre de conseiller principal de Mary Simon, la présidente de la Conférence circumpolaire invitée.



President of the Inuit Circumpolar Conference.

Upon his return to DIAND in 1992, he was appointed Senior Negotiator with responsibilities related to the implementation of the James Bay and Northern Quebec Agreement. Recently, the Minister of DIAND appointed Mr. Savoie as Chief Federal Negotiator for the self-government project of the Inuit of Nunavik.

His most recent book on “Land Occupancy by the Amerindians of the Canadian Northwest in the 19th Century as reported by Emile Petitot” was published in April 2001 by the Canadian Circumpolar Institute of the University of Alberta.

He has occupied various professional positions with the Canadian Sociology and Anthropology Association, Association canadienne des sociologies et anthropologies de la langue française, Vice-President of Recherches amérindiennes au Québec, Honorary Member of the GETIC and Vice-president of the Man and the Biosphere Canada, Unesco.

He is the recipient of several awards: In 1985, the Public Service of Canada "Merit Award" for having made an outstanding and remarkable contribution to excellence in the Public Service. On February 14, 1990, tribute of the Government of the Northwest Territories delivered to the Legislative Assembly to underscore his contribution to the Canadian North. In 1996: Elected Fellow of the Arctic Institute of North America, University of Calgary. Three times recipient of the "Outstanding Achievement Award

Lors de son retour à l'AINC en 1992, il a été nommé négociateur principal responsable de la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Dernièrement, le ministre de l'AINC l'a nommé négociateur en chef du gouvernement fédéral pour le projet d'autonomie gouvernementale inuite du Nunavik.

Son livre le plus récent intitulé *Land Occupancy by the Amerindians of the Canadian Northwest in the 19th Century as reported by Emile Petitot* (*Occupation des terres par les Amérindiens du nord-ouest du Canada au 19e siècle, selon Émile Petitot*) a été publié en avril 2001 par l'Institut circumpolaire canadien de l'Université de l'Alberta.

M. Savoie a occupé divers postes professionnels au sein de la Société canadienne de sociologie et d'anthropologie, l'Association canadienne des sociologies et anthropologies de langue française, vice-président de Recherches amérindiennes au Québec, membre honoraire du GETIC et vice-président de l'Homme et la biosphère Canada, UNESCO.

Il est le récipiendaire de plusieurs prix : En 1985, Prix d'excellence de la fonction publique canadienne pour avoir fait une contribution exceptionnelle et remarquable à l'excellence dans la fonction publique. Le 14 février 1990, témoignage du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à l'Assemblée législative pour souligner sa contribution au Nord canadien. En 1996, élu membre de l'Institut arctique de l'Amérique du Nord, Université de Calgary. Trois fois récipiendaire du « Prix d'excellence du sous-ministre de l'AINC ». En 2000, il a reçu le Prix d'excellence de la fonction publique fédérale pour son travail sur la création du Nunavut, le plus grand prix accordé à un fonctionnaire.



of the Deputy Minister of DIAND". In 2000, received the Public Service of Canada Award of Excellence for his work on the creation of Nunavut, the highest award to a public servant.

Γσ δ̄
Minnie Grey

Городской бюджет Гродненской области в 2016 году, согласно бюджету, сократится на 1,5%.

Minnie Grey is from Kangirsuk, Nunavik which is the northern part of the Province of Quebec.

In 1984 she was elected as 3rd vice-president of the Makivik Corporation which is the official organization representing the Inuit of Nunavik which are beneficiaries of the James Bay and Northern Quebec Agreement Land Claim. She held this office for two terms becoming involved in issues such as self-government as well as being responsible for the Community and Economic Development department of the Corporation.

After leaving Makivik she worked as a consultant in various organizations in Nunavik and also became involved in the Inuit Circumpolar conference as the Vice-President for the Canada office and held that office for 6 years.

Minnie Grey est native de Kangirsuk, Nunavik. Le Nunavik constitue la superficie nordique du Québec.

En 1984, Minnie Grey a été élue 3^e vice-présidente de la Société Makivik, l'organisation officielle représentant les Inuit du Nunavik qui sont les bénéficiaires de l'accord de revendication territoriale de la Convention de la Baie James et du Nord québécois. Elle a occupé ce poste pour deux termes, participant à des discussions telles que l'autonomie gouvernementale et à titre de responsable de la section du développement local et économique de la Société.



Après avoir quitté Makivik, elle a travaillé comme consultante dans diverses organisations du Nunavik et elle a aussi travaillé auprès de la Conférence circumpolaire inuite comme vice-présidente du bureau du Canada. Elle a occupé ce poste pendant six ans.

ରୁଦ୍ରାଚ୍ସୁନ୍ଦିର୍ବ୍ୟକ୍ଷମ୍ବନ୍ଧୁରେ ପରିପୂର୍ଣ୍ଣ ଅନ୍ତର୍ବାହିକୀୟ
ପରିପୂର୍ଣ୍ଣ ଅନ୍ତର୍ବାହିକୀୟ ଅନ୍ତର୍ବାହିକୀୟ ଅନ୍ତର୍ବାହିକୀୟ
ଅନ୍ତର୍ବାହିକୀୟ ଅନ୍ତର୍ବାହିକୀୟ ଅନ୍ତର୍ବାହିକୀୟ ଅନ୍ତର୍ବାହିକୀୟ

In 1989 she was chairperson on the Nunavik Education Task Force that produced a detailed report on the status of education called "Silatunirmut" complete with recommendations.

In July 1991, she became the Executive Director for the Ungava Hospital where she stayed for nine years. During this time she became the Chairperson of the Nunavik Nutrition and Health Committee which insures that all relevant information related to environment, nutrition, food-borne diseases, human health/wildlife research and nutrition be co-ordinated and disseminated. She remains in this position to date.

She has been a member of the Science Management Committee for the Toxic Substance Research Initiative and also sat as a member of the Advisory Committee on Food Security Project of the GETIC.

She held the position of the Executive Director of the Nunavik Regional Board of Health and Social Services for two years, and in that capacity she was appointed as member to the Inuit Governing Committee under the National Aboriginal Health Organization.

She also took leadership for the implementation of the Tapirilirniq process, an initiative of the Nunavik Regional Board of Health to address the issue of suicide.

She is presently on leave from her position at the NRBHSS as a negotiator for a new form of government in Nunavik.

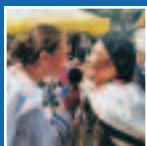
En juillet 1991, elle a accepté le poste de directrice administrative de l'hôpital de l'Ungava pour une période de neuf ans. Au cours de cette période, elle a été nommée présidente du Comité de la santé et de la nutrition du Nunavik, qui assure la coordination et la diffusion de tous les renseignements pertinents relatifs à l'environnement, à la nutrition, aux intoxications alimentaires, à la recherche sur la santé humaine / la faune et à la nutrition. Elle continue toujours d'occuper ce poste.

Elle a été membre du Comité de gestion des sciences de l'Initiative de recherche sur les substances toxiques et elle était partie du Comité consultatif du projet sur la sécurité alimentaire du Groupe d'études inuit et circumpolaires (GETIC).

Elle a occupé, pendant deux années, le poste de directrice administrative de la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik et, à ce titre, elle a été nommée membre du Comité directeur inuit relevant de l'Organisation nationale sur la santé des Autochtones.

Elle a aussi dirigé la mise en œuvre du processus Tapirilirniq, une initiative de la Régie régionale de la santé du Nunavik pour aborder la question de suicide.

Elle est actuellement en congé de son poste à la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik pour faire partie des négociations en vue de l'autonomie gouvernementale du Nunavik.



හෙරු ඩූලුගක

Harry Tulugak

හෙරු >ලිංග මෝන්ජ්. දේශීයා සෑ-
සැරුකු පාලාධීම්සා මෘදුජුජ්
ල්ප්ල්‍රිස්ඩ්ස් පැල්ස්ටික්ස් මා-
වාග්‍රිස් අම්ප්ලුජ්ස් උල්ප්ලුජ්ස්
රුල්ස්බ්‍රිස් ඇඳො අංශ්‍ය න්‍යාය
සැස්ස්ස්. හෙරු රිස්ස්ප්‍රිස්ඩ්ස්
>ලිංගත්ම් 1991ග්‍රී 1993 එප්‍රේජ.
සැප්‍රිස්ප්‍රිල්ස් ගිස්ස්ම් දේර්ඩ්ස්ස්-
චියුල්ස් අම්ප්ලුජ්ස් ප්‍රාස්ථාන
<ග්‍රැන්ඩ් (රුඩ්ලා) 1997ග්‍රී මැයි 9
(බුද්‍යා) 1998 එප්‍රේජ. එප්‍රේජ අංශ්‍ය-
ඩ්ස්ම් ගිස්ස්ම් අංශ්‍ය එප්‍රේජ්.

හෙරු පාලාධීම්සා දායාප්‍රජ්
පාලාධීම්සා එප්‍රේජ 1996 හෙරු පාලාධී-
ම්ස්ස්ස් පැල්ස්ස් >ලිංග් ඩැක්ස් ලද්ස්ල
පාලාධීම්සා ප්‍රාප්‍රාම්‍ය අංශ්‍ය පැල්ස්ස්
එළු එප්‍රේජ බෛල්ලුන්දිස්ස් ඩැක්ස්.
අංශ්‍ය පැල්ස්ස් පැල්ස්ස් >ලිංග අංශ්‍ය පැල්ස්ස්
අංශ්‍ය පැල්ස්ස්.

ඉස්ලේස්බ්‍රැංශ ගිස්ස්ජ්ස් එප්‍රේ-
ජ්ස්ප්‍රිස් අංශ්‍ය එප්‍රේජ් එප්‍රේජ්
බෛල්ලුන්දිස්ස් පැල්ස්ස්ස් එප්‍රේජ්
සැප්‍රිස්ප්‍රිල්ස් (ලේ) 1998ග්‍රී. දේර්ඩ්ස්ප්‍රිල්ග්‍රැස්
පාලාධීම්සා පැල්ස්ස්ස් එප්‍රේජ් එප්‍රේජ්
ඉස්ලේස්බ්‍රැංශ 1980්ග්‍රී අංශ්‍ය පැල්ස්ස්
පාලාධීම්සා එප්‍රේජ් එප්‍රේජ් එප්‍රේජ්
සැප්‍රිස්ප්‍රිල්ස් පාලාධීම්සා එප්‍රේජ්
ඉස්ලේස්බ්‍රැංශ 1987-1988 එප්‍රේජ්

Mr. Tulugak is a resident of Puvirnituq. He has been actively involved in the socio-economic development of Inuit of Nunavik for three decades. Mr. Tulugak was Mayor of Puvirnituq from 1991-1993. He has served as a member of the executive of the Inuulitsivik Health Board in Puvirnituq from 1993-1998, and was interim Director General from September 1997 to January 1998. Mr. Tulugak has held the position of Executive Assistant to the President of Makivik Corporation.

Mr. Tulugak was instrumental in starting the Junior Rangers program in Nunavik. From 1972 to 1996 Mr. Tulugak worked at the Co-op Store in Puvirnituq in variety of positions, from stock clerk to manager. He was educated in Puvirnituq, initially, and then in Ottawa.

He was appointed Chief Negotiator of the Nunavik Party to negotiate self-government in March, 1998, and served on the Nunavik Constitutional Committee in the late 1980s. he worked with Québec's Chief electoral officer Pierre F. Côté to organize a Nunavik-wide plebiscite on self-government in 1987-1988. Mr. Tulugak was also

M. Tulugak réside à Puvirnituq. Il participe activement au développement socio-économique des Inuit du Nunavik depuis trente ans. M. Tulugak a été maire de Puvirnituq de 1991 à 1993. Il a agi comme membre de l'exécutif du Conseil de santé Inuulitsivik de Puvirnituq de 1993 à 1998 et il en était le directeur général par intérim de septembre 1997 à janvier 1998. M. Tulugak a été adjoint exécutif du président de la Société Makivik.

M. Tulugak a largement contribué au lancement du programme Junior Rangers au Nunavik. De 1972 à 1996, il a occupé plusieurs postes au magasin Co-op à Puvirnituq, de commis aux stocks à gérant. Il a fait ses études tout d'abord à Puvirnituq et ensuite à Ottawa.

Il a été nommé négociateur en chef pour le Nunavik lors des négociations en mars 1998 sur l'autonomie gouvernementale et il a fait partie du Comité constitutionnel du Nunavik. Vers la fin des années 1980, il avait travaillé avec le directeur général des élections du Québec, Pierre F. Côté, à l'organisation d'un plébiscite sur l'autonomie gouvernementale pour l'ensemble de Nunavik en 1987-1988. M. Tulugak a aussi participé directement à la préparation des élections pour le Comité constitutionnel du Nunavik





directly involved in the preparation of elections for the Nunavik Constitutional Committee in 1988-1989. During this period he assisted in the preparation of a special insert in *Le Devoir* (April 1, 1989) on the issue of the Nunavik self-government process.

From November 1999 to April 2001, Harry served as Co-president of the Nunavik Commission and is now serving as Makivik Negotiator in the current negotiation process.

en 1988-1989. Pendant cette période, il a aidé à la préparation d'une publication spéciale dans *Le Devoir* (1^{er} avril 1989) sur la question du processus lié à l'autonomie gouvernementale du Nunavik.

M. Tulugak a rempli les fonctions de coprésident de la Commission du Nunavik de novembre 1999 à avril 2001 et il agit maintenant à titre de négociateur de Makivik dans le processus de négociation actuel.



IP ALG

Maggie Emudluk

ԼՐ ԱԼՎՅԵ ԵՐԻՎԱՐԴՔԻՐՄԵՒԹ ԶԱՅԱ ԽՎԵՐ
ԱՐԳՎՈ 1983Ր, ԱՐԵՎՈՒՑԵՎՐՄԵՒԹ
ԱՀ-ԾԱՂԱՐ ԵՐԱՀՆԵՎՈՒՄ ԸԼԵՎ
ՀԵՆԴՈ ԵՎԾԵՄ ԱՐԵՎՈՒՑԵՎՐՄԵՒԹ.

Maggie Emudluk is from Kangiqsualujjuaq, Nunavik, Quebec.

Starting in 1983, she worked for the local school of the village as a Center Director for 10 years.

Maggie has been in the elected municipal network for the last 16 years. She first got elected as a municipal councillor for the Northern Village of Kangiqsualujjuaq in 1987. She got elected as Mayor in 1993 and at the same time got appointed regional councilor to the Kativik Regional Government, a non-ethnic public institution.

After having been elected for 8 years (4 consecutive terms) as the Mayor she ran for municipal councilor position in 2001 and has remained a local councilor and KRG regional councilor to date. She was the Mayor at the time of the tragic avalanche that struck in her community on January 1st, 1990.

She was elected in 1995 to the Executive Committee of the Kativik Regional Government and became the Vice Chairperson of the KRG in 2001. Since 1993 she has been appointed to different boards representing the Kativik Regional Government such as the Katutjiniq Regional Development Council, responsible for promoting economic

Maggie Emudluk est native de Kangiqsualujjuaq, Nunavik, Québec.

Depuis 1983, elle a travaillé pendant une période de dix ans pour l'école locale du village à titre de directrice du centre.

Maggie participe au réseau municipal depuis les 16 dernières années. En 1987, elle a d'abord été élue à titre de conseillère municipale du village nordique de Kangiqsualuj-jaaq. En 1993, elle a été élue mairesse et en même temps elle a été nommée conseillère régionale de l'Administration régionale Kativik (ARK), une institution publique non ethnique.

Après avoir siégé huit ans (quatre termes consécutifs) à titre de mairesse, elle s'est présentée au poste de conseillère municipale en 2001 et elle y poursuit actuellement son rôle de conseillère locale et de conseillère de l'ARK. Elle occupait le poste de mairesse lors de l'avalanche tragique qui a frappé sa communauté le 1er janvier 1999.

En 1995, elle était élue au comité exécutif de l'ARK dont elle est devenue la vice-présidente en 2001. Depuis 1993, elle a été nommée à divers conseils représentant l'ARK, tels que le Conseil de développement régional de Katutjiniq, responsable de la promotion du développement économique dans





የፌዴራል የሚከተሉት በቃላይ እንደሆነ
በፊርማ ስምምነት ይረዳል፡፡

development in the Nunavik region, the Ilivik Board, the Kativik Municipal Housing Bureau which manages the social housing in the region and is the President of the KMHB presently.

In early 2003 she received the Commemorative medal from the Governor General of Canada. This medal is presented to Canadians in recognition of a significant achievement or distinguished service to their fellow citizens in their community or to Canada.

Currently Maggie is one of the three Nunavik negotiators for the Nunavik Government negotiations between Nunavik, Canada and Quebec.

la région du Nunavik, le Conseil d'Illivik, l'Office municipal d'habitation de Kativik qui gère le logement social dans la région et dont elle est actuellement la présidente.

Au début de 2003, elle a reçu la Médaille commémorative de la gouverneure générale du Canada. Cette médaille est présentée aux Canadiens en reconnaissance d'une réalisation importante ou d'un service distingué à leurs concitoyens dans leur communauté ou au Canada.

Maggie est présentement l'une des trois représentants du Nunavik pour les négociations entre le Nunavik, le Canada et le Québec sur le gouvernement du Nunavik.





NUNAVIK
ᓄᓇᕕ克



P.O. Box 170, Kuujjuaq, Quebec J0M 1C0
Tel. 1.877.625.2925 819.964.2925
Fax. 819.964.2613

www.makivik.org

www.airinuit.com

www.firstair.ca

www.pail.ca

www.neas.ca

www.nunavikcreations.com